



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
*UN PEUPLE – UN BUT- UNE FOI*

-----  
**REGION DE SEDHIOU**  
**Département de Sédhiou**  
**Arrondissement de Diendé**

---



**PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT  
DE LA COMMUNE DE SAMEKANTA  
PEULH  
2021 - 2023**

**Août 2020**

## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE</b> .....	4
<b>1.1. Situation de la Commune</b> .....	4
<b>1.2. Aspects physiques</b> .....	5
<b>1.2.1. Le relief et les sols</b> .....	5
<b>1.2.2. Eléments du climat</b> .....	5
<b>1.2.3. Ressources végétales et fauniques</b> .....	5
<b>1.2.4. Ressources en eau</b> .....	5
<b>1.3. Aspects humains</b> .....	5
<b>1.3.1. Historique du peuplement</b> .....	5
<b>1.3.2. Répartition de la population</b> .....	6
<b>1.3.3. Composition ethnique, vie religieuse et aspects migratoires</b> .....	6
<b>II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT</b> .....	7
<b>2.1. Vision de développement de la Commune</b> .....	7
<b>2.2. Axes stratégiques de développement</b> .....	7
<b>III. ACTIONS RETENUES</b> .....	8

## INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal s'est résolument engagé dans un nouveau chantier de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) considéré dorénavant comme le document de référence des politiques publiques auquel tous les outils de planification doivent s'arrimer.

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du PSE, l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la décentralisation qui vise à « **organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de changements majeurs en termes de territoires, de dispositif de gouvernance et de mécanisme de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités territoriales selon la vision de l'Acte III de la décentralisation ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité. La mise en œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code Général des Collectivités Territoriales matérialisé par la loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013 modifiée, qui abroge et remplace les lois n° 96-06 et 96-07.

En outre, les articles 314 et 315 du CGCT disposent respectivement que les départements et les communes reçoivent les compétences suivantes : l'élaboration et l'exécution du Plan Départemental de Développement (PDD) et du Plan de Développement Communal (PDC), en les articulant avec les stratégies et les politiques nationales. Pour traduire cet ensemble de textes juridiques en actes concrets, les acteurs de la décentralisation et du développement territorial ont élaboré un guide pour l'élaboration de documents de planification de référence dont le PDC.

La Commune de Samékanta Peulh, consciente de l'importance et des enjeux de disposer de ce document de planification de référence, s'est engagé pour son élaboration, avec l'appui de la Commune d'Anderlecht (Belgique), dans le cadre du partenariat de celle-ci avec le Conseil Départemental de Sédhiou et les Communes du département de Sédhiou.

Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDC fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les nouvelles priorités de l'équipe municipale et des populations. Laquelle révision a été prise en charge financièrement par le Programme National de Développement Local (PNDL), coordonnée techniquement par l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), en parfaite synergie avec les autres membres du Comité Technique Régional restreint (CTR).

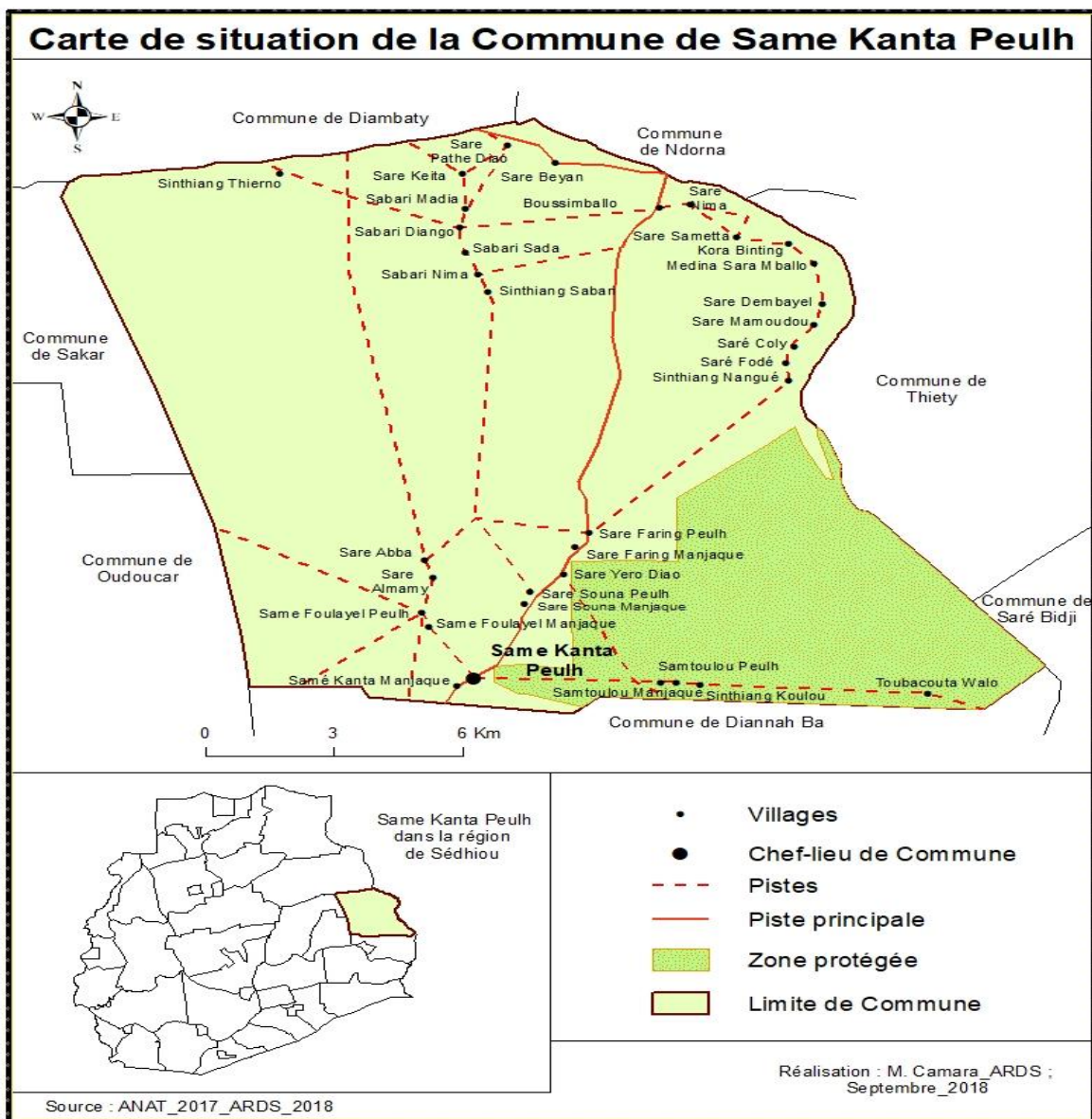
# I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

## 1.1. Situation de la Commune

La commune de Same Kanta Peulh est située à l'extrême Est du département de Sédhiou, précisément, dans l'arrondissement de Diendé. Ancienne Communauté rurale, créée par le décret n° 2008-1025 du 10 septembre 2008, elle est devenue commune en 2014, après la réforme portant Acte III de la décentralisation.

Elle est limitée :

- à l'Est par la Commune de Ndorna (Département de Médina Yoro Foula, Région de Kolda) ;
- à l'ouest par la Commune d'Oudoucar ;
- au Nord par la Commune de Diambatty ; et
- au Sud par les Communes de Dianah-Ba et de Dianah Malary.



## **1.2. Aspects physiques**

### **1.2.1. Le relief et les sols**

Le relief est relativement plat, il varie entre 20 et 40 m d'altitude. Il présente cependant des zones dépressionnaires, notamment dans la zone de Bousimballo. Les sols sont lessivés et présentent des concrétions latéritiques par endroits. Ils sont faiblement ferrallitiques avec une couche d'humus très mince sur le plateau. Dans les vallées il existe des terres argilo-sableuses d'origine alluvionnaire.

### **1.2.2. Eléments du climat**

Le climat de la zone est de type soudano-guinéen, chaud et humide. Il est caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse durant 5 mois (juin à octobre) et d'une saison sèche de 7 mois (novembre à mai). Les températures sont assez douces et varient entre 22 et 30°C en hivernage et entre 25 et 35°C (voire 40°C) en saison sèche sous l'effet des vents harmattan.

### **1.2.3. Ressources végétales et fauniques**

La végétation est dominée par la savane arborée avec des arbres atteignant 20 à 25 m. Ce qui constitue un potentiel non négligeable en bois d'œuvre. La savane boisée est aussi très représentée. La savane arbustive occupe également une place très importante dans l'occupation du sol, elle est formée en grande partie par des combrétacées. La forêt galerie dégradée est moins représentée, elle est localisée à l'extrémité des vallées.

Quant à la faune, elle comprend essentiellement des singes, des francolins, des lièvres à oreille de lapin, des manges mil, des genettes, des cynocéphales, de petits rongeurs, des reptiles, etc. l'avifaune comprend des pintades, des tourterelles, des rolliers, des calaos, des rapaces, etc. Toutefois, l'exploitation anarchique et clandestine de certaines espèces (les biches notamment) par les chasseurs a produit une forte diminution des ressources fauniques

### **1.2.4. Ressources en eau**

Il existe quelques mares temporaires qui s'assèchent rapidement à partir du mois de mars. Il y a également des vallées qui sont alimentées par les eaux de ruissellement. Elles sont au nombre de quatre. Il s'agit de la vallée de Sinthiang nague qui s'étend jusqu'à Boussimballo ; celle de Boussimballo qui s'étend jusqu'aux Sabaris ; celle de Saré faring qui s'étend jusqu'à Keréwane en passant par Saré souna, Saré yéro Diao, Samé kanta et Saré toumany; et celle de Sinthiang kouloung qui s'étend jusqu'à Samtoulou.

La profondeur de la nappe phréatique varie de 5 m à 20 m et constitue la principale source d'approvisionnement en eau pour la population.

## **1.3. Aspects humains**

### **1.3.1. Historique du peuplement**

La localité de Samé kanta serait fondée vers 1880 par Kanta Diamanka. Ce dernier vivait avec son frère Foulayel à Samé kaadial, à 1km du village actuel de Samé kanta. Les deux frères quittèrent ce village pour aller fonder le village de Samé foulayel.

Le jeune frère Kanta, sur les conseils de son grand frère, quitta Samé foulayel, traversa le fleuve pour venir fonder le village de Samé kanta. A sa

mort, son frère Goudon Diamanka le succéda à la tête du village. A la mort de ce dernier, les habitants confièrent la chefferie à Sara Bona Diamanka, un homme venu de la Guinée Bissao et qui était très respecté dans le village du fait de son courage et son franc parlé. Après la mort ce dernier, il fut remplacé par ses fils qui sont successivement Sambarou Diamaka, Massana Diamanka et Seydou Diamanka. L'actuel Chef de village Souleymane Diamanka est son petit-fils.

### **1.3.2. Répartition de la population**

Lors du recensement de 2013, la population de Samékanta était estimée à **3844** habitants. En 2017, elle était estimée à **4395** habitants (projection ANSD 2017).

La Commune se caractérise par des zones de fort peuplement, de moyen peuplement et de faible peuplement. En effet, la zone de fort peuplement est constituée par les villages de Samékanta peulh, de Saré almamy, de Boussimballo, de Saré abba et de Saré faring peulh qui concentrent chacun plus 200 habitants.

Le fort peuplement dans ces villages pourrait s'expliquer par leur ancienneté, mais encore par les potentialités agricoles et sylvo-pastorales qu'ils regorgent.

La zone de moyen peuplement est constituée par les villages suivants : les deux Saméfoulayel, les deux saré Souna, saré pathé Diao, Saré Mamoudou et saré faring Manjacque. Ils ont une population comprise entre 100 et 200 habitants. Les autres villages restant et hameaux constituent la zone de bas peuplement, ils comptent moins de 100 habitants.

### **1.3.3. Composition ethnique, vie religieuse et aspects migratoires**

La population de la commune de Samé kanta Peulh se caractérise par sa diversité ethnique et culturelle. Quatre grandes ethnies peuplent la commune, par ordre d'importance, nous avons les Peulhs (85%), les Manjacques (10%), les Balantes (4%) et les manding (1%). C'est une population en majorité musulmane. Les chrétiens, pour la plupart Manjacques et Balantes, sont minoritaires.

D'après le recensement de 2013, le nombre de femmes (51,1%) est légèrement supérieur à celui des hommes (48,9%). Les jeunes représentent près de 60% de la population.

Le phénomène migratoire est plus ou moins marqué dans la commune de Samé kanta. Les principales destinations, dans le territoire national, demeurent la région de Dakar, celle de Kolda et la capitale régionale Sédhiou.

Quant aux destinations hors du pays, elles concernent les pays de la CEDEAO et l'Europe. Le diagnostic a révélé que les raisons du départ des fils de la Commune sont liées, entre autres, au chômage et à la dégradation des facteurs de production et à celle de l'environnement.

## **II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT**

### **2.1. Vision de développement de la Commune**

Il s'agit pour l'équipe municipale et l'ensemble de la population de « ***Faire de Samé kanta, une Commune viable porteuse de développement durable à travers le développement de l'agriculture et de l'élevage et la valorisation des ressources naturelles et forestières, mais également à travers le renforcement de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base, le tout s'adossant sur une gouvernance transparente et inclusive*** »

### **2.2. Axes stratégiques de développement**

**Les axes ci-après ont été ciblés :**

- **Axe 1** : Développement d'une économie locale ;
- **Axe 2** : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- **Axe 3** : Amélioration de la gouvernance territoriale inclusive.

### III. ACTIONS RETENUES

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTÉ	Construction et équipement de 3 cases de santé améliorées	Saré Aba; Boussimballo; Saré yoro diao	25000	25000	25000	75000
	Installer l'eau et l'électricité dans les cases de santé + le Poste de santé	Saré Aba, Boussimballo, Saré yoro diao et Samé Kanta	2000	2000	2000	6000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construction et équipement de salles de classes pour résorber les abris provisoires	Samé kanta (02); Saré mamoudou (02); Sinthiang thierno (01); Saré almamy (01)	17000	17000	17000	51000
	Construction et équipement d'un Centre d'éveil communautaire	Samé kanta	0	35000		35000
	Réhabilitation des points d'eau dans les écoles élémentaires	Samé kanta; Saré pathé	0	1000	1000	2000
	Mise en place des points d'eau dans les écoles élémentaires	Boussimballo; Sinthian nague; Saré mamoudou	2000	2000	2000	6000
	Réhabilitation des toilettes dans les écoles primaires	Samé kanta; Boussimballo	1000	1000		2000
	Construction de toilettes dans les écoles primaires	Saré mamoudou; Sinthiang thierno	5000	5000		10000
	Clôture des écoles primaires	Saré pathé diao; Samtoulou	11000		11000	22000



SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Electrification de 7 écoles primaires	Samé kanta; Saré yoro diao; Boussimbalo; Sinthiang naghé; Sinthiang thierno; Saré almami; Sametoullou	2000	4000	1000	7000
HYDRAULIQUE	Réalisation d'un forage équipé de château d'eau	Zone de Boussimbalo	0	200000		200000
	AEP à partir du forage de Samé kanta	Saré aba (1 km); Saré yoro diao (1 km); Saré faring (2 km)	16000	16000		32000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Appui à la construction de latrines modernes	Commune	2000	2000	1000	5000
ENVIRONNEMENT/HABITAT/CADRE DE VIE	Mise en place d'une pépinière communale	Commune	0	25000		25000
JEUNESSE, SPORTS	Construction et équipement d'un stade municipal avec tribunes et vestiaires	Samé kanta	0	50000		50000
	Aménagement d'aires de jeux	Sametoulou; Samé foulayel; Saré almamy; Saré yoro diao; Saré faaring; Sinthiang thierno; Boussimbalo	4000	8000	2000	14000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Acquisition de 3 moulins à mil + construction d'abris	Commune	4500	4500	4500	13500
<b>Sous-total secteurs sociaux</b>			<b>91500</b>	<b>397500</b>	<b>66500</b>	<b>555500</b>
<b>Secteurs économiques</b>						

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
AGRICULTURE/ARBO RICULTURE/MARAICH AGE	Aménagement de 3 périmètres maraichers villageois avec mini forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage d'eau	Samtoulou; Samé foulayé; Saré foulayé	18000	18000	18000	54000
	Construction de magasins de stockage	Saré almamy; Saré yoro diao; Saré pathé	15000	15000	15000	45000
ELEVAGE	Fonçage de puits pastoraux	Saré saméka, Saré mamoudou, Saré mbeyan	10000	10000	10000	30000
	Aménagement d'une aire d'abattage	Samé kanta	0	2500		2500
	Construction d'une unité de transformation et de conservation de lait	Samé kanta	20000			20000
CULTURE	Construction et équipement d'un foyer des jeunes	Samé kanta	0	50000		50000
<b>Sous-total secteurs économiques</b>			<b>63000</b>	<b>95500</b>	<b>43000</b>	<b>201500</b>
<b>Secteurs d'appui à la production</b>						
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de pistes de production	Samékanta-Sinthiang thierno (5 km); Saré farin -Sinthiang naghé (7 km); Sabari-Saré pathé-Boussimbalo (12 km); Samé kanta-Samtoulou (10 km)	140000	340000	200000	680000
ENERGIE	Electrification rurale	Localités de la Commune	25000	50000	25000	100000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Sous-total secteurs d'appui à la production</b>			<b>165000</b>	<b>390000</b>	<b>225000</b>	<b>780000</b>
<b>AUTRES</b>						
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville	Samékanta	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Samékanta	20000	0	0	20000
<b>Sous-total autres</b>			<b>40000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40000</b>
<b>Total PTI</b>			<b>359500</b>	<b>883000</b>	<b>334500</b>	<b>1577000</b>

**Le coût total estimé du Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Samé kanta est d'un milliard cinq cent soixante-dix-sept millions (1.577.000.000) de francs CFA.**